

## POUR UNE BONNE PRISE EN CHARGE BUCCO-DENTAIRE

### EN CABINET OU EN CENTRE DE SANTÉ

1

MON CHIRURGIEN-  
DENTISTE  
M'INFORME  
CLAIREMENT  
DES SOINS DONT  
J'AI BESOIN OU  
DES ALTERNATIVES  
POSSIBLES.  
IL ME LAISSE  
LE TEMPS  
DE DÉCIDER



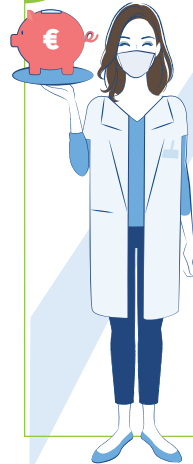
2

À PARTIR DE 70 €,  
MON CHIRURGIEN-  
DENTISTE  
ME PRÉSENTE  
PLUSIEURS  
DEVIS : JE SIGNE  
CELUI QUE  
JE CHOISIS



3

MON CHIRURGIEN-  
DENTISTE  
NE M'INCITE  
NI À PAYER  
À L'AVANCE  
NI À SOUSCRIRE  
UN PRÊT.  
SI LE COÛT EST  
ÉLEVÉ, UN ACOMPTE  
RAISONNABLE PEUT  
M'ÊTRE DEMANDÉ



4

EN CAS DE POSE  
D'IMPLANT OU  
DE PROTHÈSE,  
IL DOIT ME  
COMMUNIQUER  
LES DOCUMENTS  
DE SA TRAÇABILITÉ



DANS TOUS LES CAS  
MON DENTISTE  
DOIT ÊTRE  
IDENTIFIABLE !



5

JE PEUX OBTENIR  
PAR ÉCRIT LA COPIE DE  
MON DOSSIER MÉDICAL

QUE JE REÇOIS  
SOUS 8 JOURS (OU 2 MOIS  
POUR LES DOSSIERS  
DE PLUS DE 5 ANS)

